

Linguistique française : syntaxe

54LG2113

L2 Lettres, 2009/2010

Marie Candito, UFR Linguistique
Université Paris 7

Aperçu du cours

- Concepts de l'analyse syntaxique
- Application au français

- Catégories / Syntagmes / Fonctions
 - « nature » / « groupes » / « fonction »
 - définition **opérateur**
 - application au français
- Etudes de quelques constructions syntaxiques particulières en français :
 - les pronoms personnels, le mot DE, verbes et auxiliaires, inversion du sujet...

Cours d'aujourd'hui : rappels

- Notions fondamentales de linguistique
 - Objet et but de la linguistique
 - Décrire quelles langues, quels énoncés?
 - Décrire comment?
- Différents niveaux d'analyse linguistique
 - Phonétique et phonologie
 - Morphologie et syntaxe
 - Sémantique et pragmatique

Objet et but

- **Objet** de la linguistique=
 - le **langage humain** : faculté et comportement universels chez les humains, leur permettant de communiquer entre eux
 - et les **langues** : systèmes de communication qu'utilisent des groupes humains, mettant ainsi en oeuvre leur faculté de langage
- **But** de la linguistique=
 - étudier le langage humain et les langues, en les **décrivant**

Décrire quoi?

- décrire le langage humain
 - par la description des langues qui le mettent en oeuvre
 - décrire toutes les langues
 - dans leurs différents usages

Différents « usages »

- *Les langues contribuent à assurer l'identité et l'unité à l'intérieur des communautés humaines.*
- *Lunes et nuit, vous êtes un loup de velours noir, village, sur la veillée de mon amour (René Char)*
- *Bon, Jean, sa voiture elle est foutue.*
- *Passe moi l'sel steplait.*
- *Auriez-vous l'obligeance de bien vouloir faire cesser ces désordres?*
- *Mention de l'arrêté préfectoral et des modalités de consultation de celui-ci est inséré en caractères apparents dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département*

Une langue = un polysystème

- « la langue française » = une approximation
- une langue = union de plusieurs systèmes
 - liés à différentes **situations de communication**
 - écrit / oral, formel / informel, juridique, poétique etc...
 - à différents groupes de locuteurs
 - géographie, classe sociale, âge
- un même locuteur maîtrise, à différents degrés, différents systèmes de langue
 - connaissance active
 - connaissance passive
- 2 locuteurs du français ne partagent pas forcément exactement les mêmes systèmes
 - selon la région, l'âge, l'éducation, le rapport à la norme

(décrire quoi?)

Décrire tous les usages

- le linguiste rend compte de ces différents usages
 - sociolinguiste étudie les rapports entre groupes de locuteurs et registres de langue
- => le linguiste
 - ne privilégie pas l'écrit
 - ne privilégie pas l'usage particulier qu'est la norme

On ne privilégie pas l'écrit

- faculté de langage
 - universelle pour l'oral,
 - pas pour l'écrit
- rem : français très différent à l'écrit et à l'oral
 - lié évidemment à la situation de communication
 - plus formel en général à l'écrit
 - à l'oral : accès à des informations extra-linguistiques
 - à l'écrit : nécessité de plus de redondance
- mais
 - « oral dans l'écrit » (dialogues)
 - « écrit dans l'oral » (discours, journaux télépromptés ...)

On ne privilégie pas la norme

- culture française de légiférer sur la langue
 - Académie Française, 1635
 - « le français standard » = une norme, privilégiant un usage parmi d'autres, sur critères politiques et sociaux
 - plutôt région de Paris et milieux cultivés
- Le linguiste décrit et ne prescrit pas
 - pas de prescription de ce qui est « le bon usage »
 - description des usages réels, sans hiérarchisation
 - *Je l'ai pas vu, son chapeau.*
 - *Malgré que le renard soit pacifique, ...*
 - *Les photos que t'as pris, elles sont super.*
 - éventuellement descriptions différentes selon les usages
 - ex. « ne » facultatif en parler informel
 - cela dit la notion de « français standard » est utile comme le français le plus « neutre » par rapport à la situation de communication

Comment décrire la langue?

- ≠ fournir la liste des énoncés possibles
 - cette liste est infinie
 - un locuteur peut produire/comprendre des énoncés qu'il n'a jamais entendu
 - intuitivement, un locuteur
 - peut repérer des **régularités** dans les énoncés produits
 - peut qualifier des énoncés comme conforme / non conforme (« c'est pas français »)
 - **Aller Paris à je.*
- => ces régularités observables sont le reflet de **règles**
 - permettant de décrire / prédire l'appartenance d'un énoncé à une langue
 - intériorisées par les locuteurs d'une langue
 - et pas apprises en cours de grammaire

Compétence/Performance

- d'où une distinction célèbre (Chomsky, 1957)
 - **compétence** = l'ens. structuré de connaissances communes aux locuteurs d'une langue
 - **performance** : la mise en oeuvre de cette compétence
 - = les énoncés effectivement produits
 - la performance comprend des ratés, des répétitions, des hésitations etc.. que les locuteurs savent repérer et ignorer

Comment décrire la langue:

- Travail du linguiste =
 - = expliciter la compétence
 - = expliciter la connaissance intériorisée, mise en évidence par la créativité langagière
 - = fournir un **modèle** (ensemble de « **règles** »), permettant de rendre compte / de **prédire** ce qui appartient ou n'appartient pas à la langue
- exigence supplémentaire éventuelle:
 - adéquation psycholinguistique

Sur quelles données s'appuyer? (1/2)

- Données accessibles =
 - des énoncés déjà produits = énoncés **attestés**
 - relèvent de la performance
 - => technique de constitution de corpus pour l'étude d'une langue / d'un domaine de langue / d'un type de phénomène linguistique
 - le jugement intuitif des locuteurs sur le caractère bien formé ou mal formé d'un énoncé
 - = **jugements d'acceptabilité**

Acceptabilité

- Énoncé **acceptable** = perçu comme bien formé, comme étant un énoncé conforme à sa langue, du point de vue du sens et de la forme
 - *Jean a construit cette piscine.*

Acceptabilité

- Énoncé **acceptable** = perçu comme bien formé, comme étant un énoncé conforme à sa langue
 - *Jean a construit cette piscine.*
 - *Paul a construit piscine.*
 - *Paul a construit ce piscine.*

Acceptabilité

- Énoncé **acceptable** = perçu comme bien formé, comme étant un énoncé conforme à sa langue
 - *Jean a construit cette piscine.*
- Énoncé **inacceptable**, noté avec une astérisque
 - **Paul a construit piscine.*
 - **Paul a construit ce piscine.*

Acceptabilité

- *J'ai mangé des haricots [avec liaison]*
- *L'Inde répond à l'OMC après que l'Union Européenne et les USA aient déposé plainte*
- *La piscine que Paul a construit*

Acceptabilité

- Enoncé acceptable pour certains locuteurs du français et pas d'autres
 - *J'ai mangé des haricots [avec liaison]*
 - *L'Inde répond à l'OMC après que l'Union Européenne et les USA aient déposé plainte*
 - *La piscine que Paul a construit*

Acceptabilité?

- *Alors en sont beaucoup arrivés d'autres*
- *Alors en sont arrivés beaucoup d'autres*
- *Alors en arrivèrent beaucoup d'autres*

- *Se pointa alors l'étudiant à qui avait promis de lire son article le patron du laboratoire*
- *Alors n'apparut pas d'homme providentiel.*

Acceptabilité

- Énoncé peut-être acceptable, noté avec ?
 - ?? *Alors en sont beaucoup arrivés d'autres* (Marandin 97)
 - ? *Alors en sont arrivés beaucoup d'autres*
 - *Alors en arrivèrent beaucoup d'autres*

 - *Se pointa alors l'étudiant à qui avait promis de lire son article le patron du laboratoire*
 - ? *Alors n'apparut pas d'homme providentiel.*

- Degrés d'acceptabilité
 - Eventuellement construction de contextes
- Limite du procédé de construction d'énoncés
- Nécessite d'étudier sur corpus

Sur quelles données s'appuyer? (2/2)

- énoncés attestés en corpus
 - peu de doute sur l'acceptabilité
 - mais corpus forcément partiel
 - peut être difficile de rassembler suffisamment de données (cas de phénomènes rares)
- énoncés construits pour tests d'acceptabilité
 - acceptabilité parfois difficile à juger
 - mais permettent de cibler une étude
 - et surtout = moyen d'accéder à des énoncés inacceptables
 - cf. un modèle linguistique doit expliquer/prédire les acceptabilités et les inacceptabilités

Grammaticalité/Interprétabilité

- **Je manger olive beaucoup.*
 - inacceptable, mais sens accessible
 - = **interprétable mais agrammatical**
- **Les rugueux athéismes liquides appuieront sur le mur.*
 - phrase « bien formée » mais quel sens lui donner?
 - => **grammatical mais ininterprétable**
- **Je sais que tu as rencontré un homme qui travaille avec le voisin de la femme que le frère de ma dentiste qui habite au 3 rue de septembre a décidé d'épouser*

Grammaticalité/Interprétabilité

- Pour être acceptable, une phrase doit pouvoir être associée
 - à une situation de communication
 - et un contexte
- et doit être
 - **grammaticale** = qui respecte les règles formelles d'une langue (≈ indépendamment du sens)
 - **interprétable** = dont on peut dégager un sens

Aujourd'hui : rappels

- Notions fondamentales de linguistique
 - Objet et but de la linguistique
 - Décrire tous les usages
 - Décrire en explicitant des règles intériorisées
- **Différents niveaux d'analyse linguistique**
 - Phonétique et phonologie
 - Morphologie et syntaxe
 - Sémantique et pragmatique

Analyse linguistique

- le langage est **linéaire**
 - un énoncé = unités qui se suivent
 - les types d'**unités** considérées pour **segmenter** un énoncé définissent les domaines de la linguistique
 - phone, phonème, morphème, mot, syntagme, phrase
- Phonétique et phonologie
 - étudient les faits phoniques
 - sons, accents, tons

Phonétique

- Phonétique : étude des sons d'une langue, en tant qu'unités **physiques**
 - leurs caractéristiques physiques stables (acoustique)
 - leur production (articulatoire)
 - leur perception (phonétique perceptive)
- **phone** = les caractéristiques physiques stables d'un son, pris comme le segment le plus court que l'on puisse isoler dans un énoncé

Phonologie

- Etude des sons en tant qu'unités distinctives : qui servent à distinguer des mots = étude des **phonèmes**
- phonème = les caractéristiques d'une unité **minimale** obtenue par segmentation des énoncés, qui sont pertinentes pour **distinguer** deux unités de sens
- = une unité abstraite, qui peut être prononcée de \neq façons
 - selon les locuteurs
 - selon le contexte (allophones)

Phone	Phonème
un des sons dans les langues du monde []	une unité contrastive dans le système d'une langue particulière //
l'unité la plus petite identifiable dans un énoncé, définie par ses caractéristiques physiques stables	unité abstraite, les caractéristiques d'un ou plusieurs phones, pertinentes pour différencier 2 unités de sens
prononcé d'une manière déterminée	prononcé de +sieurs façons

Paires minimales

- Pour poser l'existence de phonèmes, on utilise une paire d'unités de sens (mots ou morphèmes) ne différant que par un phone
 - [b ã] versus [t ã]
 - sens de *bon* ≠ sens de *ton*
 - => deux phonèmes / b / et / t /

Variantes (ou allophones)

- Pour certaines paires de phones
 - la permutation n'est pas distinctive
 - exemple : les « r » en français [r] [R]
 - => les 2 phones sont des **variantes libres** d'un même phonème
 - réalisation d'un phonème par une des variantes dépend de facteurs extra-linguistiques
 - la permutation ne se trouve pas
 - exemple : [k] versus [kʲ] devant voyelle antérieure
 - => les 2 phones sont des **variantes contextuelles** d'un même phonème
 - choix d'une variante dépend du contexte linguistique

Exemple en français

- « tendance » en français :
 - voyelle fermée en syllabe ouverte (fin=voyelle)
 - voyelle ouverte en syllabe fermée
 - / o / beaucoup et / ɔ / bol
- les oppositions de phonèmes vocaliques par l'ouverture tendent à **disparaître**, selon régions
- hors français méridional :
 - opposition en **syllabe ouverte**
 - / e / mangé et / ε / mangeais
 - opposition en **syllabe fermée**
 - surtout : / o / haute et / ɔ / hotte
 - un peu moins : / ø / jeûne et / œ / jeune
- En français méridional, oppositions impossibles
 - => il s'agit de paires de **variantes contextuelles**

Morphologie et syntaxe

- disciplines étudiant l'agencement des unités signifiantes
 - frontière des 2 disciplines = le mot, unité « naturellement » perçue par les locuteurs
 - morphologie = étude de l'agencement des morphèmes au sein des mots
 - syntaxe = étude de l'agencement des mots entre eux

Morphologie

- Morphème = unité **minimale** porteuse de sens obtenue par segmentation des énoncés
 - segment pré-construit qui associe forme et sens, non découpable en sous-parties signifiantes
 - moustique
 - in-juste-ment
 - que l'on peut utiliser dans différents contextes
 - in-fondé
 - just-ice
 - parallèle-ment

Variantes

- un morphème peut se réaliser par différents allomorphes
 - variantes libres
 - *je m'assieds / je m'assois*
 - variantes contextuelles : selon le contexte phonétique ou morpho-syntaxique
 - *il sème / nous semons*
 - allomorphes [s ε m] et [s ə m] selon syllabe ouverte/fermée
 - radical du verbe savoir ≠ selon les morphèmes de temps / personne / mode
 - *je sais / je savais / je sache => [s] [s a v] [s a ʃ]*
- amalgame : deux morphèmes réalisés en un seul segment dans certains contextes
 - à + le => au

Types de morphèmes

- Distinctions selon différents critères
 - Liés / non liés
 - Grammatical / lexical
 - Flexionnel / dérivationnel

Morphèmes lexicaux

- sont **nombreux**
- constituent une **liste ouverte**
 - Certains sont de moins en moins utilisés, et sortent du lexique
 - Certains sont nouveaux
 - Ex: 'surf' : surf / un surf - eur / surf - er
- ont un sens extra-linguistique
 - *maison, vol(er), mang(er), bleu, clar(té)*

morphèmes grammaticaux

- peu nombreux : on peut en faire la liste
- constituent une **liste fermée**, à l'échelle d'une vie
 - Nombre, genre, personne, mode, temps ...
 - Par ex : on ne crée pas un 3ème genre, une 7ème personne
- Ont un sens très général
 - -s (pluriel), -able (qui a la propriété de pouvoir être ...)
- ou bien purement interne à la langue (sans référent)
 - Genre : *la maison*

Morphèmes liés / non liés

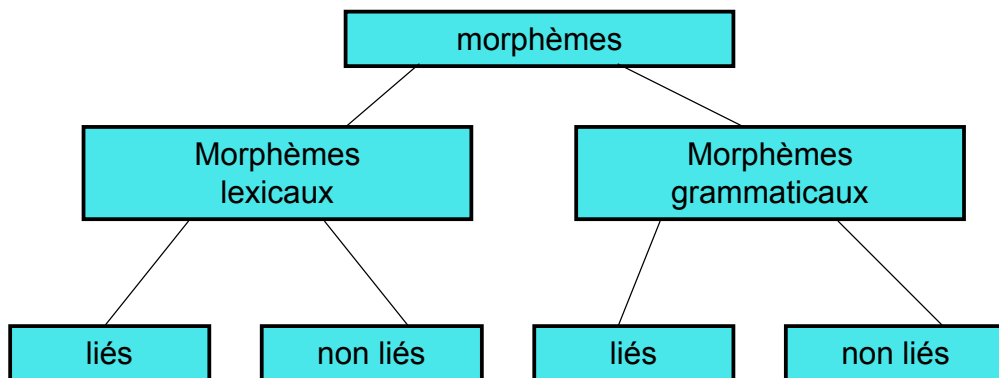
- Peuvent (non liés) ou ne peuvent pas (liés) constituer un mot à eux seuls
 - i.e. sont autonomes (et alors forment un mot) ou pas

liés / non liés

- Parmi les morphèmes grammaticaux, certains sont liés et d'autres non liés.
 - morphèmes grammaticaux liés :
 - s (pluriel), -e (féminin), -able, dé-...
 - morphèmes grammaticaux non liés :
 - le, de, que, ...*

Liés / non liés

- Idem pour les morphèmes lexicaux
 - Morphème lexical non lié
 - *maison, moustique*
 - Morphème lexical lié
 - **Mang** (-er / -eai / -èrent)
 - **Hipp** (-ique / -odrome / -isme)

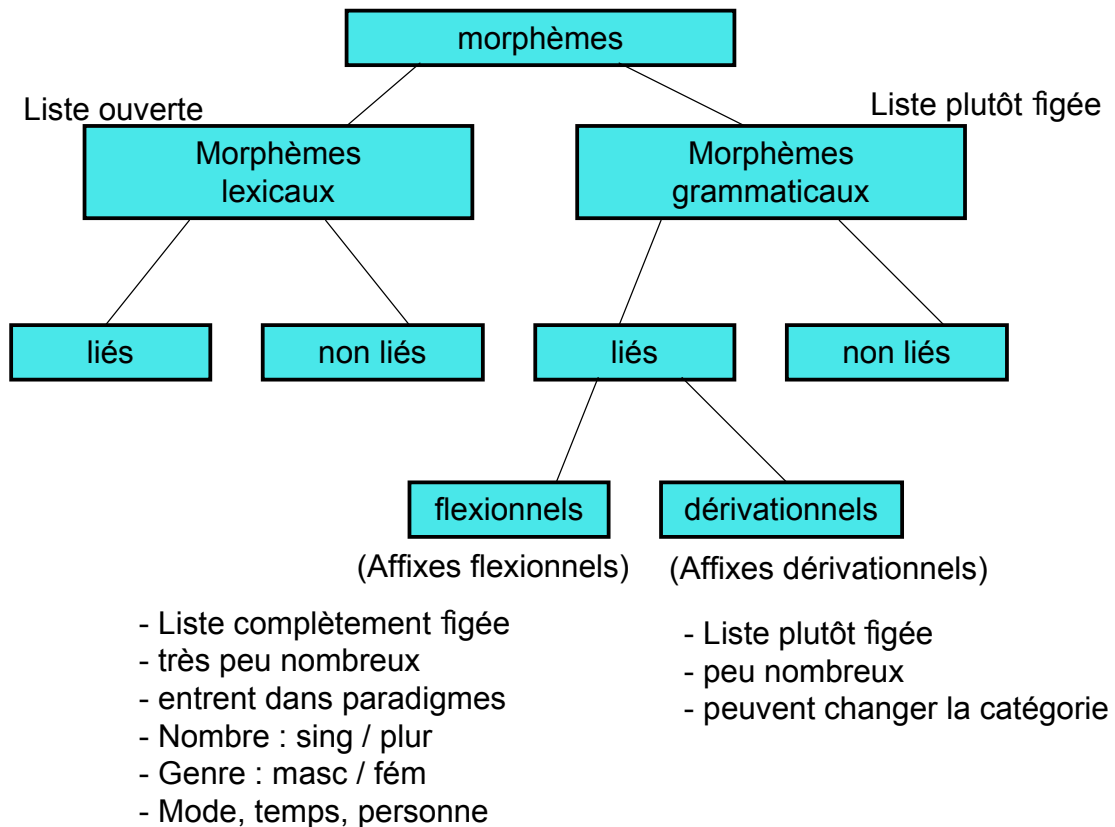


flexionnels / dérivationnels

- Morphèmes grammaticaux **flexionnels**
 - Qui ne changent pas la nature du référent
 - *mang-er-ont / mang-eais* --> réfère à l'action de manger
 - *maison-s* --> singulier ou pluriel on parle toujours de maisons, avec toutes leurs caractéristiques
- Morphèmes grammaticaux **dérivationnels**
 - Modifient les référents possibles
 - *Mang-eable* -> modifie le référent : « qui a la propriété de pouvoir être mangé »
 - *Maisonnée* --> -ée = le contenu de ... la maison
 - *Maisonnnette* --> peut se référer à des maisons, mais seulement celles qui sont petites
 - Rem : change souvent la catégorie du mot

Morphèmes flexionnels

- Ce sont parmi les morphèmes grammaticaux les plus typiques
 - Liste complètement figée
 - Très peu nombreux
 - Entrent dans des paradigmes
 - Ensemble de morphèmes de même type de sens, de même distribution (à peu près)
 - I.e. se combinent avec les mêmes radicaux
 - En général : si le singulier peut s'appliquer, le pluriel aussi
 - Mutuellement exclusifs
 - Ex : Un morphème de singulier ne peut pas se combiner avec un morphème de pluriel
 - Ex : les morphèmes de personne : combinaisons de référents pré-construites



La double articulation

- énoncé = suite de morphèmes (unités signifiantes)
- morphème = suite de phonèmes (unités non signifiantes mais distinctives)
- le langage humain est « doublement articulé » (Martinet)
- extrêmement efficace :
 - quelques phonèmes (34 en français)
 - => infinité d'énoncés!
- Rem : systèmes graphiques
 - unités graphiques pour représenter
 - unités signifiantes (morphèmes / suite de morphèmes)
 - unités non signifiantes (phonèmes / suite de phonèmes)

La syntaxe

- Syntaxe = étude et modélisation de l'agencement des **mots** au sein d'une **phrase**
- Autonomie de la syntaxe
 - *Je olives adorer beaucoup*
 - => acceptabilité ne découle pas de la seule interprétabilité
 - *Jean aime Marie ≠ Marie aime Jean*
 - changement d'ordre des mots (= syntaxique) induit un changement de sens
 - sens d'une phrase = plus que l'union des sens des mots la composant

Sémantique/ Pragmatique

- Sémantique : Sens véhiculé par les énoncés
 - Sémantique lexicale
 - = étude du sens des mots
 - relations de sens entre les mots
 - synonymie, antonymie, hyperonymie...
 - contraintes de combinaison
 - exemple : représentables par traits distinctifs
 - *manger* prend un sujet **animé**, et un objet **comestible**
#*le foulard mange la télé*
 - Sémantique combinatoire
 - étude de la construction du sens d'un énoncé à partir du sens des parties
- Pragmatique
 - Prise en compte de la situation de communication
 - Connaissances du monde hors contexte
 - *Vous avez l'heure?*
 - *Nos voisins transalpins*